



UNIVERSITÉ
LAVAL

Vice-rectorat aux ressources humaines

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Chères et Chers membres de la communauté universitaire,

L'Université Laval est une institution qui, pour accomplir sa mission, détient un grand nombre d'informations confidentielles. Que ce soit pour leur caractère personnel ou stratégique, la confidentialité de ces informations doit être protégée par l'Université et ses membres.

En tant que membre du personnel de l'Université, vous avez accès à de telles informations pour accomplir vos fonctions, ou encore vous êtes susceptible de voir ou d'entendre des informations confidentielles portées à votre connaissance de façon volontaire ou involontaire.

Dans ce contexte, il convient de vous rappeler que vous devez préserver la confidentialité de ces informations et prendre les mesures de sécurité nécessaires à leur sauvegarde, et ce, peu importe le support sur lequel ces informations sont consignées.

Ce devoir vous incombe, tant en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et du Code civil du Québec, que de la Politique de sécurité de l'information et du Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels de l'Université Laval.

En cas de doute sur le caractère public ou confidentiel d'une information, veuillez communiquer avec votre supérieur immédiat.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration,

Lyne Bouchard, MBA, Ph.D., IAS.A.
Vice-rectrice aux ressources humaines